

# Réunion du Conseil de quartier de Brabois

COMPTE RENDU

LE 22 MARS 2017

20H

Groupe scolaire de Brabois  
Rue du Morvan

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Service Démocratie participative
<b>TYPE DE REUNION</b>	Externe
<b>PARTICIPANTS</b>	<p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants : 51 dont 11 membres du Comité de pilotage du Conseil de quartier Partenaires : M<sup>me</sup> Christelle MARION et M<sup>me</sup> Isabelle ASSA, Sauveteuses volontaires de proximité de Grand Nancy Défib', M. Pol-Albert BUGNOT, président de l'Association de médiation sociale de Vandoeuvre, M. Patrick PETITJEAN, médiateur de jour, M. Michel JEANNOT, journaliste de l'Est Républicain.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT, et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Bertrand YOU, Conseiller délégué à l'Ecologie urbaine.</p> <p>Fonctionnaires : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Christophe NOEL, photographe-reporter du service Communication.</p>

**Ordre du jour** : L'avenir des transports en commun (remplacement par la Métropole de la ligne 1 du Tram à l'horizon 2022).

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux et présente à tour de rôle les élus et les agents municipaux. Il donne ensuite la parole aux bénévoles de l'association Grand Nancy Défibrillateur, pour présenter leur mission.

## 1/ Présentation du rôle des sauveteurs volontaires de proximité

L'association « Grand Nancy Défib' » est une association (créée en 2007) dont le but est d'améliorer le pronostic vital des personnes victimes d'arrêts cardiaques par la mise en place d'un dispositif unique en France intégrant des citoyens volontaires. Pour y parvenir, l'association recrute des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) prêts à intervenir dans leur commune en cas d'arrêt cardiaque survenant aux alentours de leur domicile. Ces SVP sont formés à l'utilisation d'un défibrillateur ainsi qu'au massage cardiaque.

La bénévole ajoute qu'il est très important d'apprendre les gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque. Elle rappelle également que cela peut sauver des vies et que le rôle de SVP ne présente aucune contrainte. Le volontaire choisit ses jours et heures de permanence.

Le bénévole s'inscrit à une réunion d'information sur l'arrêt cardiaque d'1h30, puis suit ensuite une formation de 3 heures pour apprendre les gestes du massage cardiaque et les conditions d'utilisation du défibrillateur.

Le rôle du SVP est **d'intervenir en quelques minutes sur place** lorsqu'une personne est en arrêt cardiaque, **avant l'arrivée des pompiers ou du SAMU (au bout de 10 minutes)**. Deux vies ont déjà été sauvées grâce aux SVP sur l'agglomération nancéenne.

Environ 350 sauveteurs volontaires de proximité sont bénévoles sur le Grand Nancy, dont treize à Brabois. Le quartier de Brabois a été le premier à être opérationnel sur Vandœuvre.

Aucune intervention n'a encore eu lieu sur Vandœuvre. Il existe deux groupes de « SVP » (Sauveteurs Volontaires de Proximité) sur le quartier de Brabois, avec chacun un défibrillateur.

De nombreux bâtiments municipaux sont d'ores et déjà équipés de défibrillateurs. Si une personne non formée est amenée à s'en servir, un schéma à l'intérieur indique la marche à suivre. La voix de la machine prend le relais pour seconder la personne. Mais la pratique du massage cardiaque est parfois indispensable pour le bon déroulé de manipulation, ce qui s'apprend en formation.

*Comment cela fonctionne ? Il faut dire quand on est disponible ?*

M. Carpena : « Le SAMU sait que le sauveteur volontaire de proximité est disponible en consultant un planning de permanences. Il téléphone au sauveteur volontaire pour lui demander de se rendre auprès de la personne qui fait un arrêt cardiaque. Si vous ne répondez pas parce que vous êtes occupé (en train de faire vos courses ou d'aller chercher votre enfant à l'école par exemple), vous n'intervenez pas. C'est un plus, mais ce n'est pas forcément comme une astreinte à l'hôpital. Cela ne vous empêche pas de bouger, de vaquer à vos occupations. »

Quel numéro de téléphone les gens qui sont témoins d'un arrêt cardiaque doivent composer ?

La bénévoles : « Celui du SAMU, des urgences médicales. »

## 2/ L'avenir de la ligne 1 du Tram

Monsieur le Maire « L'avenir des transports en commun sur la ville et sur le plateau de Brabois est un sujet fondamental pour les habitants. En juillet 2017, la Métropole du Grand Nancy va choisir le type de transport qui remplacera le Tram actuel après 2022. Nous allons prendre une motion à la prochaine réunion du Conseil municipal, le 27 mars, car il s'agit d'un choix déterminant. S'il est mauvais, cela aura un impact sur le cadre de vie des habitants. Vous allez nous donner votre avis. Sur Brabois, il existe de nombreux projets d'extension de la part de l'hôpital et de l'Université, ce qui va entraîner une hausse de la fréquentation quotidienne des transports de plusieurs milliers d'usagers. Il est nécessaire de choisir un mode de transport adapté à cette augmentation. Nous avons choisi d'être aux côtés du président de la Métropole (M. Rossinot) parce qu'il considère que Vandœuvre a toute sa place dans la Métropole. Mais on va défendre les intérêts des Vandopériens. C'est donc important pour nous de vous écouter et aussi que vous sachiez ce qui se prépare en amont, pour ne pas subir les choses. Les techniciens métropolitains et les élus doivent tenir compte des avis des usagers des transports en commun. On a besoin de votre appui pour défendre les intérêts de la ville et du quartier de Brabois !

M. Donati : «Le diaporama que je vais vous commenter, réalisé par la Métropole du Grand Nancy, a été présenté lors du dernier conseil métropolitain. Le tram actuel (le Stan) est en réalité plutôt un bus. Pour des raisons commerciales et techniques, il ne fonctionnera plus à partir de 2022. Nous avons donc besoin d'un autre véhicule pour le remplacer. Actuellement, des études préalables détaillées ont été lancées par la Métropole. Et en juillet 2017, le type de véhicule sera arrêté, par un vote à la Métropole. Avant cette date, les discussions restent donc encore possibles.

Aujourd'hui la ligne 1 du Tram permet de transporter 45 000 personnes/jour maximum et une vingtaine de rames circule quotidiennement. Vous le savez, le tram est bien souvent saturé aux heures de pointe, y compris sur le trajet du Vélodrome vers Brabois. On estime que la future ligne 1 devrait transporter au moins 65 000 personnes/jour, en raison des extensions de l'hôpital et de l'Université sur le plateau de Brabois. Et on doit aussi opter pour un véhicule de qualité, car c'est un investissement pour 30 ans, comme à Nantes, Dijon ou Strasbourg. »

M. Donati dresse ensuite la liste des atouts et des inconvénients des trois types de transport en commun envisagés par la Métropole pour remplacer le tram actuel.

	<b>Bus à Haut Niveau de Service BHNS</b>	<b>Tram sur pneu</b>	<b>Tram sur voie ferrée</b>
Composition de la ligne		3 à 5 caisses	4 à 5 caisses
Nombre de places	150	Entre 200 et 300	Entre 200 et 300
Capacité / nbre usagers en Heures de pointe (HP)	25 000 usagers/jour	65 000 usagers/jour 3 600 usagers HP (2 200 usagers HP tram actuel)	65 000 usagers/jour 3 600 usagers en HP
Coût	10 à 14 millions d'€/Km	15 à 25 millions d'€/km rénové	15 à 25 millions d'€/km
Montée de pente	Pente maximum 13 %	Oui, pente maximum de 13 % (la pente de Brabois est de 8 % dans l'avenue Général Leclerc, un peu limite dans l'avenue Jean Jaurès à 14 %)	Pente maximum : 8 %
Avantages		Fonctionne à Clermont Ferrand, dans deux villes de banlieue parisienne et en Asie.	
Inconvénient	Nombre de personnes transportées/jour est insuffisant	Un seul fabricant, ALSTOM, mais réputé	8 % pente maximum, plutôt limite.

Chiffres actuels et à venir au niveau du CHU :

Demain, le CHU, ce sera : 540 000 consultations annuelles au lieu des 250 000 actuelles, 8500 salariés contre 4500 aujourd'hui.

Calendrier de la Métropole :

Conseil métropolitain du 10 février : ouverture des débats

Février à Juillet 2017 : phase d'études

Juillet 2017 : premières validations

Automne 2017 : concertation préalable

2018 : travail sur le dossier d'enquête publique

2019 : lancement de l'enquête publique et obtention de la déclaration d'utilité publique (DUP)

2022 : date butoir pour remplacer le matériel qui sera obsolète et n'aura plus les autorisations de circulation.

M. Donati : « *L'hypothèse du Bus à Haut Niveau de Service a été d'emblée écartée par la Métropole, car il transporte un nombre de personnes insuffisant. De même, le tram sur pneu gêne la Métropole car il n'existe qu'un seul fabricant. Dans notre motion, nous insistons pour que la Métropole aille au bout de son étude, notamment au sujet de la pente.*

*La Métropole a étudié différentes solutions pour monter :*

- *par l'avenue Jean Jaurès, mais cette hypothèse a été écartée car il s'agit d'un véhicule guidé et il est impossible que deux rames se croisent dans cette avenue étroite. Et cela gêne les habitants.*
- *Il reste l'Avenue Général Leclerc, où la largeur de la voirie peut être récupérée car les aménagements qui ont été faits récemment ont été légers. Il est donc possible de les réajuster.*
- *Il reste aussi l'Avenue Paul Muller, mais cette option rajoute des minutes de trajet et le projet revient beaucoup plus cher, car le trajet est plus long.*

*Une autre partie de la ville n'est pas desservie actuellement par le Tram, le long du Boulevard de l'Europe jusqu'aux Nations, alors que cela était prévu à la construction du Tram en 2001. Cela représente 15 000 habitants, privés de Tram et qui doivent se contenter d'un bus toutes les 20 minutes. Au-delà de Roberval, il y a l'autoroute, une voie ferrée et du parking : pourquoi ne pas envisager à cet endroit une sorte de tram-train, avec une halte ferroviaire à Roberval pour une liaison directe qui serait aussi importante pour les habitants des villes des alentours. Près de 15 000 personnes habitent de part et d'autre du Boulevard de l'Europe, soit la moitié des habitants de Vandœuvre. Aucune autre rue de l'agglomération n'a une telle densité de population. Le quartier des Nations a bénéficié d'un programme national de rénovation urbaine, piloté par la CUGN à l'époque, à hauteur de 66 millions d'€uros pour permettre son désenclavement et sa redynamisation. Un deuxième programme est en cours. Mais comment parvenir à désenclaver et redynamiser un quartier sans y associer une desserte en transport en commun de qualité ? »*

M. Donati de poursuivre, en évoquant **les coûts prévus** : « *Pour aller de Saint-Max aux Nations, cela nécessite entre 250 à 300 millions d'€uros. Pour monter à Brabois, il faut prévoir 100 millions d'€ de plus. La somme nécessaire est donc de l'ordre de 400 millions d'€* »

Un habitant s'interroge sur **la rupture de charge envisagée au Vélodrome par la Métropole pour la future ligne 1 du tram** : « *Si on se gare au parking relais à Brabois et qu'il faut changer de véhicule de transport au Vélodrome, comment vont faire les usagers ?* »

M. Donati partage l'avis de cet habitant, à savoir que le fait de devoir changer de véhicule au Vélodrome, à cause de la pente trop forte pour un tram et nécessitant de prendre un autre véhicule en bas de la pente pour monter jusqu'à Brabois, va dissuader les usagers de prendre les transports en commun, à cause du délais d'attente entre les deux types de véhicules. »

Une habitante fait remarquer qu'elle a acheté sa maison sur Brabois parce qu'elle est venue « *pour les services, et pour le tram !* » Elle déplore **une perte de valeur de sa maison s'il n'y a plus de tram à proximité**, mais seulement un petit véhicule navette qui monte depuis le Vélodrome (dans l'optique où la Métropole choisirait un mode de transport avec rupture de charge en juillet prochain).

Un habitant demande combien il y a d'habitants à Brabois.

M. Donati : « *On compte entre 3000 et 4000 logements sur Brabois. Mais le tram concerne aussi d'autres quartiers de la ville, les habitants du Reclus, du village. Sans oublier les 5 000 employés du CHU, les 250 000 consultations*

annuelles, les milliers d'étudiants... Quand l'hôpital Central sera remonté, on passera à 9 000 employés et à 550 000 consultations. »

Monsieur le Maire : « Votre remarque sur la perte de valeur de votre maison est très, très importante. Le Président de la Métropole a plusieurs fois lancé des réunions avec des entreprises du technopole pour valoriser l'immobilier et faire du technopole, un technopole national, voire international. Les chiffres sont effarants : il est prévu de passer de 250 000 consultations par an à l'hôpital à 550 000 après la montée d'autres services médicaux sur le plateau de Brabois. En tant que vice-président de la Métropole, je le vis mal. Si le choix du mode de transport en commun est mauvais, je rendrais ma délégation de vice-président à la Métropole et je ne le suivrais pas, parce que les usagers du technopole et de l'hôpital ne pourront pas accéder décemment à ces services. Nous avons décidé d'aller à la rencontre des usagers du tram, partout, car tout le monde est concerné. Il faut mobiliser les usagers des transports en commun. »

Des **mesures de temps de trajet** ont-elles été réalisées pour la future ligne du tram ? Actuellement, on va du terminus de Brabois à la gare en 20 minutes. Si on change de mode de transport, combien de temps cela prendra ?

M. Carpena : « On ne sait pas. La variable d'ajustement, c'est la fréquence des rames. Quant il manque de l'argent, on diminue la fréquence. Un bus a moins de capacité qu'un tram, ce qui suppose une attente obligatoire en cas de rupture de charge. Cela risque de dissuader les usagers qui prendront leur voiture. »

Une habitante : et si le tram passe par l'avenue Paul Muller ? Combien de temps mettrait-il pour aller de Brabois au Vélodrome ?

M. Donati évalue à 30 % le temps de trajet en plus.

La ligne de bus 8 met beaucoup de temps pour se rendre au centre de Nancy !

M. Donati : « La ligne 8 est un échec. Le Maire de Villers demande une ligne 8 express qui aille plus vite. »

*Est-il prévu un téléphérique ?*

M. Donati : « L'hypothèse du téléphérique envisageait de monter directement du Vélodrome au CHU, sans arrêt possible. »

A quoi sert un téléphérique qui ne dessert que le CHU ?

Monsieur le Maire précise que la proposition du téléphérique a été rejetée.

### **3/ Questions diverses**

Un habitant craint les accidents à cause de **la présence des bus low cost** et des piétons qui traversent l'avenue du Bourgogne sans faire attention.

M. Donati répond que ce problème a été signalé plusieurs fois à la Métropole. Les conducteurs de ces bus devraient aller se garer au terminus de la ligne 2 à Laxou. Pour le bus qui vient de Neuves Maisons, on devrait construire un quai, car il est en fin de parcours (terminus) et il reste longtemps sur site.

### **FEUX TRICOLORES DE L'AVENUE GENERAL LECLERC :**

Une habitante : « Vous avez mis deux feux qui ne servent à rien dans le virage de l'Avenue Général Leclerc. Monter l'avenue, c'est long, et il n'y a qu'une voie ! »

M. Donati : « Dans cette rue, il y a eu une dizaine d'accidents par an, au niveau des virages. Les riverains nous ont demandé de réagir pour protéger les piétons. Les automobilistes brûlaient le feu rouge du virage, ce qui était encore plus dangereux. Nous avons donc installé deux feux, le premier avertit de la présence du second. »

*Avant, on pouvait passer par la rue de Ludres, dans les bois, pour aller à Brabois. Ce n'est plus possible.*

M. Donati : « C'est une voie que le maire de Houdemont a fait fermer. C'est une rue qui appartient à Houdemont, c'est donc son droit. Mais les automobilistes se sont rabattus sur la rue de Houdemont. »

Un habitant envisage de **mettre la rue du Doyen Parisot**, la rue de la médecine préventive, **en double sens**.

M. Donati : « Cette rue a été mise en sens unique pour préserver les riverains du village. De même, nous avons mis des chicanes dans la rue de Villers, pour décourager les automobilistes à passer par là. Pour votre proposition de mise à double sens de la rue du Doyen Parisot, les habitants du village sont contre, ils nous l'ont dit en conseil de quartier. »

### **L'INRS a changé son entrée et cela bloque la circulation !**

M. Donati : « Le directeur de l'INRS, comme le directeur du CHU, ignore ce qui se passe de l'autre côté de la rue. Avant, la sortie de l'INRS donnait dans la rue du Doyen Jacques Parisot. La rue en pente posait des problèmes aux camions, si bien que la direction a souhaité déplacer sa sortie donnant dans la rue du Morvan. Malheureusement, le directeur de l'hôpital a eu la même idée.»

Un habitant : Il existe des **mini-tunnels** avec un « tourne à gauche », pourquoi ne pas en créer un à cet endroit ?

M. Carpena : « Sous la voirie passe le réseau de chauffage urbain, ce qui rend impossible la construction d'un tunnel. L'engorgement de l'autoroute peut être réglé par la réalisation d'une bretelle d'accès qui viendrait directement du CHU. Une bretelle d'accès direct à Villers avait été demandée mais elle a été refusée par l'Etat. Le directeur du CHU a redemandé une bretelle d'accès à l'Etat. »

Les feux de l'hippodrome devraient être mieux synchronisés, pour éviter les embouteillages au carrefour. Il y a un nouveau feu tricolore inutile car il n'y a pas de passage-piétons !

Action : à étudier en réunion de Coordination des Actions de la Ville.

### **Rue Victor Basch, pourquoi avoir mis un feu tricolore avec un rétrécissement ?**

M. Donati : « Beaucoup d'automobilistes passaient dans la rue Victor Basch, pour éviter le boulevard des Aiguillettes. Les habitants souhaitaient la mise en sens unique de cette rue et empêcher de se rendre à Villers. Le Maire de Villers s'y est opposé. On a créé un sas avec un feu ajustable, plus ou moins long, selon les heures de la journée. »

Monsieur le Maire : «Pour les riverains de la rue Basch, les résultats sont probants. »

Un habitant signale qu'au bout de la rue du Jura, il y a des arbres sur une placette et les feuilles ne sont jamais ramassées.

Action : à signaler à la Métropole en Coordination des Actions de la Ville.

### **LES TRAVAUX DU CHU :**

Les travaux du CHU, c'est du prévisionnel ? C'est définitif ? C'est juste derrière nos jardins !

Monsieur le Maire : « je suis allé dire au directeur du CHU que ces travaux n'étaient pas définitifs ! Pour ces constructions, sur du terrain qui appartient à l'hôpital, et donc à l'Etat, les permis de construire sont délivrés directement par l'Etat. Comme vous, on en a marre d'être mis devant le fait accompli ! »

Dans quel délai est prévue la montée de l'hôpital Central ?

M. Carpena : « Le délai est de 20 ans ! Le CHU est propriétaire de beaucoup de terrains. C'est un des plus gros hôpitaux de France en surface de terrains. Les bâtiments qui accueilleront les services qui vont monter vont être construits près du bâtiment de cardiologie. La maternité est le premier service qui va monter. La Tour Drouet va être démolie. »

Une habitante intervient : « Ils ont dit 10 ans, pour un coût de 360 millions d'euros. »

*Est-il prévu d'augmenter le nombre de places de parking autour du CHU ? J'habite rue du Béarn et c'est infernal : c'est l'annexe du parking de l'hôpital et du centre commercial. Les voitures sont garées là toute la journée !*

M. Donati fait remarquer que la mairie a fait installer des potelets pour éviter le stationnement sur le trottoir dans cette rue. « *Et tous les parkings sont signalés.* »

M. Carpena ajoute que les places de parking supplémentaire étaient obligatoires dans le projet de remonter les services hospitaliers sur Brabois, « *mais sans préciser à quel niveau et combien de places, si c'est public ou pour le personnel de l'hôpital. Les parkings situés près de la chaufferie ne sont pas utilisés, car mal situés par rapport aux bâtiments de soins, aux zones de consultations.* »

#### **CHATEAU DE BRABOIS :**

*Serait-il possible de transformer le château de Brabois en logements ?*

M. Donati estime qu'il est important de sauver le château, actuellement en piteux état. La Métropole pensait le transformer en bâtiment pour l'université, mais ce projet revient trop cher. On recherche un mécène privé mais sans succès pour le moment.

#### **HIPPODROME :**

*Qu'en est-il du projet de la disparition de l'hippodrome ?*

M. Donati : « *Ce n'est plus d'actualité. La rue de la Forêt de Haye s'urbanise. Il n'y a plus assez d'hôtels, de restaurants. Cela évoluera.* »

#### **ARRIVEE DES ETUDIANTS SUPPLEMENTAIRES :**

*Quand est prévue l'arrivée des étudiants supplémentaires (dentaire, pharmacie) ?*

M. Carpena : « *En 2018.* »

#### **ASSISTANTES MATERNELLE :**

Une assistante maternelle prend la parole, au sujet des **escaliers du groupe scolaire de Brabois** qui obligent les mamans ou les assistantes maternelle avec les poussettes à laisser les enfants seuls dans la cour, sans surveillance. Problème pour l'accès des enfants handicapés aux salles de classe.

*Les horaires ont été changés, 8h45 et 11h45 et 14h-16h15, ce qui complique la tâche des assistantes maternelle qui gardent des enfants d'âges différents !*

Monsieur le Maire : « *Par rapport à l'école de Brabois, il y avait des menaces de fermeture de classes. On a accepté des dérogations, pour que des enfants non-vandopériens puissent s'y inscrire. Ces dérogations représentent un pourcentage très élevé du nombre d'élèves d'autres villes. Il y avait des besoins en matière d'aire de jeux pour les enfants, et nous les avons satisfaits. Pour les dérogations, il y a des règles, qui n'ont pas été respectées, afin de sauver l'école. Le directeur de l'école et l'inspecteur académique nous ont dit que c'était de notre ressort. La réforme du temps périscolaire prend fin. On a travaillé avec le directeur d'académie qui nous a proposé que les parents reprennent leurs enfants à 11h30. Les nouveaux habitants nous disent que nous avons de la chance, à Vandœuvre, car il y a beaucoup d'activités gratuites pour les enfants et des clubs de qualité. Un gymnase a été créé sur Brabois. On a mis en place un temps périscolaire gratuit pour les enfants à partir de 13h30, avec du personnel municipal qui accueille les enfants. Et les enseignants remettent les enfants aux parents à partir de 16h30. L'important, c'est l'intérêt de l'enfant.* »

Les assistantes maternelle présentes dans la salle n'étaient pas au courant de ce dispositif.

Monsieur le Maire : « *C'est exact, car ce n'est pas entériné. Cela a été discuté avec le directeur d'académie, la*

*direction de l'école et les parents d'élèves. Soit vous amenez les enfants à 13h35, soit à 14h15. »*

*Pour l'école élémentaire, l'heure du matin, c'est 8h20, et pour l'école maternelle, c'est 8h45. Ne pouvez-vous pas uniformiser les horaires ?*

*Monsieur le Maire : « Il y a une garderie gratuite de prévue, pour tenir compte de vos préoccupations, pour que cela convienne mieux aux enfants. »*

**En conclusion :**

*Monsieur le Maire « L'intercommunalité permet de bonnes choses, mais avec moins de proximité. En mairie, nous avons un numéro vert (allô mairie 0800 054 500), on note vos demandes et on intervient ou bien on transmet à la Métropole si c'est de son ressort. En ce qui concerne les transports, je souhaite que l'information circule entre nous. Nous continuerons à nous mobiliser, pour trouver une solution qui soit à la hauteur du projet. Vos arguments seront repris lors de nos échanges avec la Métropole, dans le souci de l'intérêt général. »*

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Faire ramasser les feuilles des arbres de la place au bout de la rue du Jura.	Métropole du Grand Nancy	Automne 2017
Escaliers de l'école de Brabois : améliorer l'accessibilité à cette partie de l'école.	Bureau d'études	2017
Mieux synchroniser les feux tricolores de l'hippodrome pour éviter les embouteillages au carrefour. Présence d'un nouveau feu tricolore sans passage piéton, utile ?	Métropole du Grand Nancy	Dès que possible

Numéro vert Allô Mairie **0800 054 500**

A noter dans vos agendas :

**Une Réunion Publique sur l'avenir du transport en commun sur Brabois est prévue**

**Mercredi 14 juin à 20 h à la salle des fêtes.**